

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU  
PUY-DE-DOME

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **25**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers  
absents : **5**

**OBJET : Remboursement  
de frais aux élus –  
mandat spécial**

**SEANCE DU MARDI 16 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 16 mai 2023 à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le  
mercredi 10 mai 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la  
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN,  
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel  
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-  
RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pepa CAENEN, Michelle MAGNOL,  
Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Serap ALP, Yoann  
BENTEJAC, Farida LAID et Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s  
Municipaux.

Avaient donné procuration :

Pierre SUREDA à Catherine PAPUT,  
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,  
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE.

Etaient absents ou excusés :

Catherine PAPUT, Lisa ASAR, Bétul SIMSEK, Thierry BARTHELEMY et Claire  
JOYEUX.

Secrétaire de séance :

Claude GOUILLON-CHENOT

### REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX ELUS – MANDAT SPECIAL

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-18 et suivants;
- **Vu** la nécessité de délibérer pour donner un mandat spécial au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux pour les missions accomplies dans l'intérêt de la collectivité, en dehors de leurs activités courantes ;
- **Considérant** le déplacement prévu à SCHROBENHAUSEN, en Allemagne, du 22 au 26 juin 2023, d'élus pour représenter la Commune de Thiers dans le cadre du jumelage ;

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :**

- **Approuve** l'octroi d'un mandat spécial pour le déplacement prévu du 22 au 26 juin 2023 à SCHROBENHAUSEN dans le cadre du jumelage à Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Thierry BARTHELEMY et Régine BEAL.
- **Approuve** le remboursement :
  - aux frais réels des frais de transport, restauration et hébergement occasionnés dans l'accomplissement de ce mandat spécial sur présentation de justificatifs à Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Thierry BARTHELEMY et Régine BEAL
  - à un prestataire d'hébergement, de restauration ou de transport sur bon de commande et facturation à la collectivité.

Le secrétaire de séance,



Claude GOUILLON-CHENOT

le Maire,



Stéphane RODIER